

Prix : 25 Centimes

1  
Les Députés (canadiens)  
ont abandonné le  
tiers de leur indemnité  
parlementaire  
au profit des œuvres  
l'assistance aux blessés

---

# L'ŒUVRE

8P  
9884

n° 36

Novembre 1914  
Honorable (8°)  
589-55

B.D.I.C.



21 00076093

DIRECTEUR :

GUSTAVE TÉRY

## LE COMMERCE ALLEMAND EN FRANCE



# Les Prussiens masqués

*Plaidoirie pour l'ŒUVRE prononcée devant la  
Neuvième Chambre par M<sup>e</sup> Vincent de Moro-Giaff*

**suivi d'un répertoire alphabétique  
des Maisons de commerce allemandes  
classées par spécialités.**

Une brochure de 72 pages : **25** centimes



*Les Députés canadiens ont abandonné  
le tiers de leur indemnité parlementaire  
au profit des œuvres d'assistance aux  
blessés.*

(LA LIBERTÉ.)

## Correspondance



*Paris, le 24 Octobre 1914.*

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Un lecteur m'écrit :

« Que nos parlementaires restent à Bordeaux, rien de mieux ; mais pour que le Palais-Bourbon et le Luxembourg servent à quelque chose, ne pourrait-on les transformer en ambulances ? »

Une lectrice, dont le mari se bat dans l'Aisne, m'écrit d'autre part :

« Vule patriotisme qu'ils nous montrent à toute occasion, nos députés ne pourraient-ils pendant la durée de la guerre, abandonner tout ou partie de leurs traitements ? Cela permettrait d'acheter beaucoup de tricots pour nos soldats. »

Ces idées sont peut-être discutables.

Autrement dit, on les peut discuter.

C'est pourquoi j'ai cru pouvoir publier dans l'Œuvre ces deux lettres, après m'être assuré toutefois, conformément à la loi du 5 août 1914,

— 1273 —

8.P 2884

qu'elles ne révélaient aucun secret « des opérations militaires ou diplomatiques ».

La censure m'interdit cette publication.

Une pareille défense n'est qu'une sorte illégalité.

J'aurai donc l'honneur de n'en tenir aucun compte.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon dévouement à mon pays.

GUSTAVE TÉRY.



### Réponse du Ministre



## LES MAGGI



A M. MILLERAND,  
MINISTRE DE LA GUERRE.



Ce n'est pas à l'avocat Millerand que je m'adresse; c'est au ministre de la Guerre. Je ne saurais pourtant oublier que le ministre de la Guerre est avocat, puisqu'il plaide pour la société Maggi, et que j'entends lui poser à ce propos une question urgente.

De quel droit?

Du droit que je suis citoyen français.

C'est à ce titre — suffisant — que je vous demande :

— 1275 —

On accuse la Société Maggi non seulement d'être allemande, mais d'organiser l'espionnage en France.

Qu'on vous prenne comme avocat ou comme ministre, nul n'est mieux renseigné que vous là-dessus.

Oui ou non, est-ce vrai ?

Ne me dites pas que ce n'est pas le moment de soulever la question. Fichtre ! Quand donc... ?

Je n'ignore pas qu'au cours de cette campagne contre « la Maggi » on a dit sur les frères Legrand, des choses inexactes. On les a représentés comme des métèques venus de Suisse pour ourdir chez nous les plus ténébreuses machinations. Or, l'aîné, Charles Legrand, directeur de la compagnie Maggi, est un authentique Français originaire du département de l'Orne. L'autre, André Legrand ne vit pas en France ; mais c'est qu'il est officier d'infanterie coloniale et travaille à transformer le sol africain en terre française. Ayant pris part à plusieurs expéditions au Tchad, il a été décoré à vingt-huit ans pour sa belle conduite.

J'ai autant de peine à voir des espions en ces deux hommes que j'ai de peine à me représenter notre ministre de la Guerre plaident pour une entreprise d'espionnage.

Je ne connais pas la maison Maggi, mais je connais ces Legrand. Dira-t-on que Charles Legrand est un instrument inconscient des Boches, — une « dupe » ? Il est trop intelligent pour cela.

Serait-il donc leur complice ? L'hypothèse nous paraît invraisemblable.

Mais il ne s'agit plus d'hypothèses, ni d'impressions personnelles : nous voulons une certitude, et vous nous la devrez sans retard, sans ambages.

On a, par exemple, accusé la maison Maggi

d'avoir installé ses dépôts à proximité des gares, non pas simplement pour faciliter le transport de ses marchandises, mais pour saboter nos voies ferrées pendant la mobilisation et préparer l'occupation des points stratégiques par les troupes allemandes.

Or, j'ai l'honneur de vous signaler que Charles Legrand, directeur de la maison Maggi, appelé sous les drapeaux le premier jour de la mobilisation, est préposé à la garde d'un pont sur lequel passent chaque jour plus de cent trains militaires.

Si ce qu'on a dit de cet homme est vrai, quelle imprudence de l'avoir mis là !

Je me demande s'il n'est pas encore plus dangereux d'avoir donné à son frère, le capitaine André Legrand, un commandement dans une des colonnes qui viennent d'envahir la colonie allemande du Cameroun.

Vous ne pouvez par votre silence, Monsieur le ministre, nous laisser un pareil soupçon. Je suis de ceux — on les compte — qui n'ont pas attendu la guerre pour combattre sous toutes ses formes l'invasion allemande ; l'Œuvre a même été condamnée, il y a deux ans, pour avoir mené avec trop d'ardeur cette campagne patriotique contre les Prussiens masqués. Ces Maggi en sont-ils ?

Vous savez comme on les a traités depuis le commencement de la guerre. Si les accusations portées contre eux sont fausses, c'est abominable. Si elles sont fondées, c'est insuffisant.

Quoi qu'il en soit, ce n'est plus devant une chambre correctionnelle que cette affaire se plaide ; c'est devant la France en armes.

Ministre de la guerre, répondez !

GUSTAVE TÉRY.



## Qui a dit quoi ?



... comme parlait notre vieux maître de l'Ecole Normale, Alfred de la Coulonche. C'est la question qu'ont dû se poser les lecteurs du *Matin* en lisant, le 1<sup>er</sup> novembre, l'étrange diatribe intitulée : *Lettre ouverte aux diffamateurs et aux pessimistes*.

Il est bon, il est utile, de signaler au pays, enfin averti des amitiés qu'il possède et surtout de ses innombrables *ennemis de l'intérieur*, ce qui se dit, ce qui s'imprime contre le gouvernement de la défense nationale.

Dans tous les journaux publiés à l'étranger avec le concours de l'Allemagne — et l'on sait quelle est la nature de ce concours — on répand à profusion des nouvelles tendancieuses et outrageantes contre tout ce qui est français.

Mais le fait le plus saillant, parce qu'il est souvent mis en lumière, c'est le récit de la vie du gouvernement de la République à Bordeaux, — Bordeaux comparé avec complaisance à une nouvelle Capoue où le luxe, les filles et l'argent dansent une sarabande effrénée.

L'insistance mise par certains étrangers à publier ces prétendues indiscretions sur Bordeaux, « ville de luxe et de plaisir », aurait dû éclairer *tous les publicistes français* et leur tracer la ligne de conduite à suivre; mais passons !

Quels sont donc ces « publicistes français » qui travaillent pour le roi de Prusse en ne témoignant pas à M. Malvy, ministre de la périphérie, une admiration et une vénération suffisantes?

Nous avons un instant espéré l'apprendre par le

*Temps* qui, le surlendemain, revenait à la charge en ces termes :

Il en est d'autres que la grandeur tragique des événements actuels n'a pu délivrer d'une manie, innocente pendant les temps ordinaires, moins négligeable aujourd'hui. Cette manie est celle de la critique, du soupçon, du dénigrement. L'habituelle victime de ceux-ci est le gouvernement. Son départ de Paris les a mécontentés. Ils ne l'ont pas compris, malgré l'abondance des explications qui leur furent données. La médisance s'acharne sur nos ministres, qu'elle représente comme des êtres insoucients, épris de plaisirs et de bonne chère, coulant à Bordeaux, cette Babylone départementale, des jours oisifs confortables. Sur chacun d'entre eux circulent des anecdotes plus ou moins plaisantes. La causticité parisienne, en particulier, s'alimente volontiers des titres alléchants dont se parent certains restaurants girondins. A les entendre, la capitale provisoire retentirait du bruit des réceptions et des festins.

Rien n'est plus inexact, est-il besoin de le dire?

Non, certes, il n'est pas besoin. Mais si c'est inutile, pourquoi le répétez-vous si souvent?

A notre connaissance — et nous lisons attentivement tous les journaux — personne n'a soufflé mot de tout ça. A quels publicistes en ont donc le *Temps* et le *Matin*? A qui répondent-ils? Vont-ils, avec l'agrément de la censure, inaugurer un genre de journalisme tout nouveau, qui pourrait s'appeler la polémique préventive?

Ne prenez pas trop vite la mouche, chers frères; avant de jeter votre pavé, attendez au moins, comme dans la fable, qu'elle se soit posée sur le nez du dormeur.



Les Députés canadiens ont abandonné le tiers de leur indemnité parlementaire au profit des œuvres d'assistance aux blessés.

# Pour qui on a fait le Moratorium



Nous croyons pouvoir reproduire cet article,  
paru dans l'OEuvre du 22 janvier 1914 :

## LES ALLEMANDS CHEZ NOUS



### Du bas de laine au casque à pointe



Un Grand Bourgeois... Henri Fabre allait-il nous donner la grande pièce que promettait ce titre et que nous doit son talent? Pendant une demi-heure, hier soir, nous avons pu l'espérer. C'était toute l'affaire de l'Ouenza qu'évoquait le premier acte. Quelle admirable matière pour l'auteur des *Ventres dorés*! Mais on s'est vite aperçu que cette histoire de mines n'était là qu'un détail, un accessoire, tout au plus un moyen dramatique, et tout l'intérêt social s'est évaporé. Un Grand Bourgeois n'est qu'une bonne pièce, comme d'autres.

Quels que soient sa franchise et son courage, M. Fabre, honnête ouvrier de lettres, a-t-il eu peur de son sujet? Ou du public? Je

ne sais; mais quand on compare la puérilité des fables que nos meilleurs auteurs mettent à la scène à la grandeur des sujets que leur propose l'actualité, on se demande avec stupeur : « Ils ne regardent donc pas la vie? Ces professionnels de l'observation font-ils exprès d'ignorer tout ce qui se passe autour d'eux? »

Voyez, par exemple, le drame poignant qui se joue sur la scène du monde, le lent assassinat de la France, la colonisation de notre territoire par le Germain vainqueur, la patiente et sournoise captation de toutes nos forces vives, l'effort méthodique pour tuer ou paralyser tout ce qu'on ne peut pas nous prendre... Conquête économique et financière, infiniment moins coûteuse et plus sûre que l'autre; l'autre, d'ailleurs, ne ferait que l'achever et la sanctionner à coups de canon...

Un instant, M. Fabre nous a montré le représentant de la métallurgie allemande intervenant dans le partage de nos richesses minières; pourquoi n'était-ce là qu'un figurant, un passant quelconque?

Mais regardez donc les protagonistes de la tragédie française! Regardez cet Ullmann, dont je m'essayais l'autre semaine à vous crayonner la silhouette, ce Juif de Francfort venu à Paris après la guerre pour mettre la main sur notre *Comptoir national d'Escompte*. Regardez à côté le Spitzer que nous a découvert l'autre jour le *Figaro*. Cet Arthur Spitzer était et est encore à la Société Générale ce qu'est Ullmann au *Comptoir d'Escompte*. Quel est donc ce « jeune Français », comme l'appelle Gaston Calmette avec une terrible ironie?

M. Arthur Spitzer est trop connu pour qu'il soit utile de rappeler son importance et sa puissance. Il est même connu dans tous les pays. *Originaire des confins de l'Allemagne et de l'Autriche, naturalisé Français au lendemain du jour où commença sa rapide fortune réalisée chez nous en douze ans*, à force d'intelligence et d'activité, il était un des administrateurs les plus influents de la Société générale...

Imaginez ce que représentent chez nous ces deux établissements de crédit *la Société Générale et le Comptoir d'Escompte*, et tâchez de concevoir du même coup tout ce que représentent les noms des hommes qui ouvrent à leur gré ces deux grands réservoirs de l'épargne française: l'un s'appelle Ullmann, l'autre s'appelle Spitzer, et vous savez d'où ils sortent.

Vous saurez demain où ils retournent.

Mais voulez-vous dès ce jour mesurer leur puissance occulte? C'est encore Gaston Calmette qui nous a conté l'autre matin comment M. Luquet, directeur de la comptabilité publique et du mouvement des fonds, fut chargé naguère par un ministre imprudent de faire savoir à la Société Générale que le « jeune Français » Spitzer était un financier un peu trop international pour tenir en ce moment les premiers rôles dans les affaires françaises. Quel fut le plus clair résultat de cette démarche? Ecoutez *Le Figaro*:

Tout à coup, certain soir, vers cinq heures, un visiteur important survint qui réclama la tête de M. Luquet à M. Caillaux, collègue de M. Spitzer. Un autre visiteur lui succéda, personnage très considérable et très considéré, grand ami du ministre des finances, celui-là aussi, et ami encore plus

grand de M. Spitzer: c'était M. André Homberg, directeur général de la Société générale. On ignore la conversation du second visiteur... mais la première avait suffi: le ministre des finances de la République française, le président du Crédit foncier argentin, le président du Crédit foncier égyptien était convaincu. La cause de M. Spitzer était gagnée: le collaborateur le plus consciencieux, le fonctionnaire le plus rigide et le plus fidèle était sacrifié.

Quelques minutes après ces visites, en effet, M. Luquet était, sans préambule, relevé de ses fonctions.

Sur un ministre des finances, qui est en réalité le chef du gouvernement français, voilà le pouvoir d'un Spitzer « originaire des confins de l'Allemagne et de l'Autriche », vague métèque qui a mis tant d'or français dans ses poches qu'il a fini par « se mettre Français » lui aussi, pour nous tondre plus commodément...

Mais recueillons cet autre témoignage, qui n'a pas été sollicité pour les besoins de la cause. Il est de ce pauvre grand Déroulède, qui, comme s'il voulait animer de ses derniers souffles son héroïque devise: « Quand même! » vient de faire, à Champigny et à Notre-Dame, deux gestes si pathétiques.

C'est une page du volume où il a noté ses souvenirs de l'année terrible, c'est une de ses *Feuilles de route* que je vous invite à relire :

Le matin du 5 septembre, je me rendais comme de coutume à ma corvée. Il avait plu toute la nuit et je marchais tête baissée, glissant à chaque pas, les deux jambes emprisonnées dans le classique cercle de tonneau, si cher jadis aux Auvergnats. Comme j'arrivais auprès de la fontaine, une voix peu connue, mais non inconnue, retentit à mon

oreille : « Ce n'est pas possible! Ce n'est pas lui!  
Ce n'est pas vous, Monsieur Déroulède? »

— Mais pardonnez-moi, monsieur Bamberger,  
c'est parfaitement moi. »

J'avais déjeuné chez mon oncle Emile Augier, il  
y avait à peine un mois, avec ledit Louis Bam-  
berger, directeur de la Banque de Paris et des  
Pays-Bas.

« Comment? poursuivit-il en me prenant par les  
épaules — mes deux mains tenant toujours mes  
deux seaux — comment, vous ici? Sous ce cos-  
tume? Vous étiez donc soldat?

— Je ne l'étais pas, mais je le suis devenu,  
comme vous voyez. »

Mon étonnement à moi, n'était guère moins  
grand que le sien et, si je n'avais eu une tout  
autre idée en tête, j'aurais pu, moi aussi, m'écrier :  
« Comment, vous ici? Vous, parcourant ce champ de  
bataille, entouré d'officiers d'état-major prussiens?  
Vous revoilà donc l'ami des Allemands? » Ce à quoi il  
eut pu me répondre comme je venais de le faire :  
« Je ne l'étais plus, mais je le suis redevenu,  
comme vous voyez. »

Français ingénus et frivoles! On vous a  
donné, il y a quarante-trois ans, cette épou-  
vantable leçon qui vous a coûté cinq milliards  
et deux provinces, et la leçon a été perdue!  
Vous êtes prêts à recommencer: demain, c'est  
un Ullmann, c'est un Spitzer que vous rencon-  
trerez sur le même champ de bataille; comme le  
Bamberger de Déroulède, ils seront « rede-  
venus » Prussiens. Ah! comme ils riront de  
nous, et qu'elle est comique, en effet, notre  
candeur!

Mais est-ce bien candeur qu'il faut dire, ou  
lâcheté?



Car la situation est la même qu'avant 1870,  
ou plutôt elle est cent fois pire, et nous le

savons, et nous nous taisons. Cette *Banque de Paris et des Pays-Bas* n'était pas sous l'Empire  
ce qu'elle est présentement. Les Juifs d'Outre-  
Rhin qui étaient venus la fonder avant la  
guerre ont eu l'impudence de revenir après  
pour l'administrer et la développer; elle s'est si  
bien enrichie de nos dépouilles qu'elle est  
actuellement chez nous le centre et l'âme de la  
Haute Banque. C'est elle qui négocie les  
emprunts et règle les émissions : tous nos  
grands établissements de crédit sont sous sa  
coupe. Et qui est-ce qui dirige aujourd'hui la  
banque présidée jadis par le Juif allemand  
Bamberger? C'est le Juif autrichien Finaly!

Quand on sait que toute notre puissance  
financière est dans les mains de tels maîtres,  
comment s'étonnerait-on des entreprises qu'ils  
mènent à cette heure contre le crédit de la  
France? Comment trouverait-on extraordinaire  
cette « attaque brusquée » à la Bourse de Paris,  
que nous contait hier *l'Action française*? Com-  
ment serions-nous surpris de voir ces mêmes  
hommes déguisés en « jeunes Français » pré-  
parer froidement un emprunt austro-hongrois,  
c'est-à-dire, pour appeler les choses par leur  
nom, porter l'or français à la Triplice, l'or  
nécessaire à l'achat des canons qui mitrailleront  
nos soldats?

Si cela vous étonne, bons Français, il n'y a  
rien là qui puisse étonner les Ullmann, les  
Spitzer ou les Finaly, bons Teutons. Une opéra-  
tion de ce genre leur semble toute naturelle et  
parfaitement légitime. Ils y réalisent des béné-  
fices fort honnêtes; par surcroît, c'est pour leur  
pays qu'ils travaillent, si ces Juifs ont un pays.

Ai-je tort de dire que les imaginatîons de nos  
dramaturges sont faibles et pâles auprès de  
cette effrayante réalité?

## On voudrait comprendre

Est-ce que le directeur du service de santé n'est pas un peu malade ?

Nous connaissons des professeurs de la Faculté de médecine, qui sollicitent en vain depuis deux mois l'autorisation d'aller chercher des blessés sur le front et de les ramener dans des voitures automobiles, spécialement aménagées. Ils ont formé des convois et les ont mis avec tout le personnel et tout le matériel nécessaires à la disposition du service de santé. Mais tandis qu'en Angleterre le *Times* ouvre une souscription pour organiser des convois pareils, chez nous l'administration ne veut rien entendre, rien savoir. Et pourtant, malgré la censure, nul n'ignore le nombre de blessés qui succombent faute de soins...

Le service de santé n'a fait, paraît-il, qu'une exception : c'est en faveur de ce docteur S..., dont parlait incidemment le *Figaro* la semaine dernière.

Le docteur S... et Mme R..., raconte notre confrère, sont chargés de la direction des convois. Nous partîmes au petit jour avec dix voitures...

Et plus loin :

Le docteur S... s'abouche avec le médecin-major de l'endroit et opère d'abord les plus atteints...

Quel est ce docteur S., dont le service de santé préfère les bons offices à ceux de nos plus éminents professeurs ? Nous nous plaisons à croire qu'il n'a rien de commun, si ce n'est le nom, avec

un individu poursuivi pour exercice illégal de la médecine.

Si résolus que nous demeurions à nous abstenir provisoirement de toute critique, comment pourrions-nous tolérer que, sous prétexte de ne pas alarmer les familles ou de ne pas porter atteinte au prestige de certains pontifes, on joue ainsi avec la vie de nos soldats ?

*Les Députés canadiens ont abandonné le tiers de leur indemnité parlementaire au profit des œuvres d'assistance aux blessés.*

## C'est le moment

Parmi les membres de son bureau de bienfaisance, la mairie du IX<sup>e</sup> arrondissement comptait déjà deux Allemands. La préfecture de la Seine a cru le moment venu de leur adjoindre un Autrichien. C'est ainsi qu'on peut lire dans le dernier numéro du *Bulletin municipal officiel* (n° 301, page 3929, 1<sup>er</sup> colonne) :

Par arrêté préfectoral en date du 22 septembre 1914,  
MM.

Groszos...

Heller (Richard), né le 18 août 1869 à Teplitz (Autriche),

sont nommés administrateurs du bureau de bienfaisance pour la durée des hostilités.

Il manque un Teur.

## Les meilleures idées.



De l'*Intransigeant*:

Celui-ci est promu sous-préfet. Cet autre avance dans les finances... Il faut se hâter de faire observer qu'un grand nombre de nominations dont bénéficient les non-combattants sont faites à titre provisoire, et pour le temps de guerre seulement. Cela, il faut qu'on le sache dans l'armée et que tant de braves gens inquiets sur leur sort se rassurent. Certainement, la République saura reconnaître à leur prix les sacrifices si glorieusement consentis par ses admirables soldats. Dans les administrations civiles où on devra procéder à la révision des promotions du temps de guerre, de nombreux emplois seront réservés aux combattants. Et l'on ne voit pas pourquoi un lieutenant ou un capitaine amputés ne feraient pas d'excellents percepteurs, ou des sous-préfets doués de courage et d'autorité sur les populations, notamment des départements que la guerre a ravagés.

Ces idées gagneront à se répandre. Et je serai heureux si nos amis nous aident à les propager.

LÉON BAILBY.

---

Les Députés canadiens ont abandonné le tiers de leur indemnité parlementaire au profit des œuvres d'assistance aux blessés.



## On nous écrit:<sup>(1)</sup>

Prévenons les prochaines

atrocités allemandes

Des catastrophes encore plus effroyables que celles qui ont déjà eu lieu menacent la civilisation, quand l'ennemi va être forcé d'évacuer Bruges, Anvers, Bruxelles, Gand. Le grand écrivain belge Maeterlinck sait de source personnelle et sûre qu'à Bruxelles la Grand'Place, l'Hôtel-de-Ville et la Cathédrale sont minés (*Figaro*, 31 oct.)

Les Alliés ne peuvent hésiter à employer le seul moyen qui reste de sauver « ces merveilles élaborées par des siècles de patience, d'énergie et d'amour ». Ce moyen, c'est l'engagement solennel de rendre coup pour coup.

« Hambourg disparaîtra si Anvers est dévasté. Nuremberg garantira Bruges. Munich sera la caution de Gand. » Plus une minute à perdre! Qu'ils soient avertis!

Les Russes, dernièrement, ont compris ce qu'ils avaient à faire. Et c'est ainsi qu'ils ont sauvé le général Martos prisonnier (*Figaro*, 26 octobre.).

Nous, est-ce encore notre humanitarisme idiot qui survit malgré les événements, et nous arrête? Poussé jusqu'à ce point, il finit par rejoindre la Barbarie et se confondre avec elle. Celui qui laisse agir est aussi criminel que celui qui agit.

Nos jobards humanitaires, responsables de l'invasion pacifique qu'ils encourageaient, et par suite de l'invasion destructrice qui a suivi, seront les premiers, je suppose, à écouter Maeterlinck, à

(1) Est-il besoin de dire que toutes ces lettres sont datées, signées, — et que nos correspondants sont certains de ce qu'ils affirment?

protéger les trésors du peuple à qui nous devons la vie. Car il n'est pas possible qu'ils n'ouvrent pas enfin les yeux.

#### Souscription noire.

Je ne connais rien de plus touchant et de plus flatteur pour la France que la souscription des Noirs du Dahomey (musulmans). Voyez-vous ces pauvres diables recueillant en secret dans leurs paillettes 39.682 fr. 60 pour secourir les victimes françaises de la guerre? N'est-ce pas admirable?

#### Bruit optimiste.

Aussi ai-je entendu dire que nos neuf cents parlementaires, la plupart sans occupation, et même notre ministre sans portefeuille, entraînés par cet exemple venu du centre de l'Afrique, allaient déposer sur l'autel de la patrie, ceux-là leurs quinze mille, celui-ci ses soixante mille francs. Total : 13.560.000 francs.

#### Autre bruit optimiste.

Il serait question de répartir d'une façon plus réellement égalitaire les allocations aux familles de mobilisés. On s'occupera d'apprécier les besoins réels des familles. On commencerait enfin à reconnaître que l'égalité automatique, aveugle, inintelligente, crée des injustices abominables.

Je connais une femme de journalier agricole dont

le mari touche . . .	2 50
elle-même touche . .	1 25
et pour ses 9 enfants . .	4 50
elle gagné . . . .	1 50 + la nourriture
un de ses fils gagne . .	1 » + —
un autre . . . . .	0 50 + —

Total par jour. . . 11 25 + 9 repas = 16 50 env.

C'est-à-dire par mois environ 420 francs.

#### Solde de l'officier.

En regard, comparez la solde de l'officier, qui, d'après une loi toute récente, devait être augmentée. Une bonne petite circulaire est venue diminuer l'indemnité représentative de vivres, et il en est résulté ceci, par exemple :

Un chef de bataillon touchait avant le 1<sup>er</sup> octobre

Solde.....	531
Indemnité .....	225
	—
Total .....	756
Après l'augmentation de solde :	
Solde.....	600
Indemnité .....	144
	—
Total .....	744

C'est-à-dire 12 francs de moins.

#### Le régime des détenus.

Est-il croyable qu'encore aujourd'hui — c'est un fonctionnaire du service pénitentiaire qui l'affirme (*Œuvre*, 29 octobre) — les détenus de tous les établissements pénitentiaires de France continuent à se gorger de *cantine* (fromage, pain de supplément, lait, confitures, ragoût, œufs, café, etc...) en plus de leur régime ordinaire? Et je voulais hier envoyer quelques boîtes de conserves à mon beau-fils qui combat depuis trois mois! Je n'avais pas lu l'affiche : « Pour éviter l'encombrement, etc... » Evidemment je n'avais pas réfléchi que mon argent sera mieux employé à régaler les pensionnaires de Fresne.

#### Les embusqués.

Pauvre M. Clémentel! Il a pourtant bien fait tout ce qu'il a pu pour les débusquer. Et le comble, c'est qu'eux-mêmes ont honte, à la fin, et réclament! Ils demandent à faire leur devoir, à aller au feu! Comment comprendre? Une explication est

nécessaire, car le mystère est profond. Si des renforts ne sont pas nécessaires, ou s'ils ne sont pas possibles pour des raisons qu'il faut faire, comment comprendre que les héros dont on ne cesse de chanter les louanges à tue-tête dans le *Bulletin des Armées*, dans les discours officiels, et partout, — eux qui sont là depuis trois mois à supporter quelle existence! — n'ont pas droit à un peu de repos et ne pourraient être insensiblement, mais avantageusement remplacés par les solides gai-lards roses et frais que l'on croise dans les rues?

#### *Ceux qu'on décourage.*

Je lis dans les journaux un tas de réclamations contre le service des postes. Oui, je sais bien que des mandats-cartes ou mandats adressés à des soldats en garnison à Poitiers, par exemple, n'arrivent pas; que des paquets de vêtements chauds adressés à 40 ou 50 kilomètres de chez nous, en arrière du front de bataille, n'arrivent pas davantage; mais par contre, il y a un service qui fonctionne admirablement et je me fais un devoir de vous le signaler : c'est celui de la perception.

Privé du téléphone en partie du 2 août au 2 ou 3 septembre, et totalement depuis cette date, je n'en ai pas moins reçu l'invitation de payer mon abonnement. Bon Français, c'est-à-dire bonne « poire », j'ai payé, car le temps n'est pas aux chicanes; mais cette façon d'interpréter les contrats n'est-elle pas quelque peu anormale : je sais bien qu'on me répondra qu'en ce temps de guerre l'Etat n'exige pas le paiement immédiat, — qu'il réclamera après...

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre publication de l'*Oeuvre* sur les blessés; j'en connais bien d'autres et en voici une en particulier.

Dès la mobilisation j'ai offert d'installer — et ai installé — 28 lits pour une ambulance. La bataille de la Marne est arrivée beaucoup plus vite que les autorisations sollicitées. J'ai soigné pendant les

combats des 6, 7, 8, 9 et 10 septembre une centaine de blessés avec un personnel de fortune et une seule infirmière de la Croix-Rouge demeurée à son poste. Dès que les communications postales ont été rétablies, j'ai informé le délégué régional de ce qui s'était passé et lui ai demandé la régularisation de mon ambulance. Ce même délégué me répondait avec une douzaine de jours de retard la missive suivante : « Monsieur, l'initiative que vous avez prise de fonder une ambulance dans la Maison de Retraite de Pont-aux-Dames mériterait assurément d'être encouragée en raison de son but, mais je suis obligé de vous dire qu'elle est tout à fait irrégulière, et par certains côtés dangereuse... »

J'aurais pu répondre à ce Bridoison que les blessés que j'ai soignés : Allemands, Anglais, Français (quelques-uns ont été sauvés grâce à la rapidité des secours) ne trouvaient pas mon ambulance dangereuse. Mais je ne me suis pas senti le courage de lutter contre une telle routine, je me suis contenté, pour écarter le danger indiqué, d'évacuer les blessés dès qu'ils ont été rétablis et de fermer mon ambulance. Le régulier formaliste aura tué une initiative de plus.

L. HERVOUET.

Documents à votre disposition bien entendu et pleine responsabilité de ce que je vous communique.

#### *Autre exemple.*

Voulez-vous me permettre de vous dire aussi ce qui se passe dans nos régions en matière d'ambulances?

J'habite une petite localité dans laquelle j'ai pu créer et faire prospérer un comité d'une œuvre de la Croix-Rouge.

Depuis 1906, j'ai, sur la recommandation expresse de mes chefs, travaillé à organiser un petit hôpital auxiliaire de 20 lits. C'est peu, mais combien de

blessés auraient pu y trouver de soulagement depuis deux mois et demi que nous nous consurons dans l'attente?

Et pourtant, tout ici est prêt depuis le 9<sup>e</sup> jour de la mobilisation; le personnel est à son poste et... on attend.

J'ai écrit à tous mes chefs, militaires ou civils, on me répond qu'aucune des formations sanitaires analogues à la nôtre n'est mieux partagée.

Pourtant, le local a été visité, et régulièrement accepté par le service de santé et l'autorité militaire; d'autre part, on n'a cessé, et on ne cesse encore, de nous engager à augmenter le nombre de nos lits; à quoi, et surtout à qui cela sert-il?

Faut-il incriminer l'administration, ou bien l'œuvre dont je vous livre le nom?

La presse est bien puissante, je suis certaine que vous pourrez beaucoup pour rendre enfin nos hôpitaux auxiliaires à leur destination naturelle.

C. B.

#### La saisie des maisons austro-allemandes.

Il était du devoir du gouvernement, au lendemain de la déclaration de guerre, de mettre la main sur les innombrables maisons de commerce allemandes et autrichiennes, qui, depuis quelques années surtout, avaient envahi la France, et en particulier Paris.

Certaines de ces maisons ont été récemment mises sous séquestre. Il importe de les y mettre toutes, sans le moindre retard; et l'on s'explique aisément la nécessité d'aller vite, pour que l'actif de ces maisons ne soit pas détourné.

Le Parquet de la Seine semble avoir pris à cet égard une attitude énergique. Il doit en être de même des séquestrés, administration des domaines ou administrations judiciaires. On nous signale de ce côté des hésitations et des lenteurs tout à fait regrettables. C'est ainsi que l'administration des domaines semble, notamment dans l'affaire Ro-

senberg, avoir fait preuve d'une inconcevable inertie, si l'on en croit la *Liberté*.

Ce n'est donc pas la prudence excessive qu'il y a lieu de recommander aux séquestrés, comme a l'air de le faire *le Temps*. Comment peut-on nous parler encore, quand il s'agit des Allemands, de respecter le « droit de propriété »? Va-t-on s'embarrasser dans les questions de forme? Nous ne nous trouvons pas en matière ordinaire, *mais en matière exorbitante du droit commun*. Une loi de salut public a autorisé le président de la République à prendre par décret toutes les mesures qu'il jugerait utiles à la défense nationale. En attendant que des instructions spéciales et précises soient données aux séquestrés sur la façon dont ils devront procéder, ils ne doivent pas hésiter à faire tout ce qui est nécessaire, apposition de scellés, inventaires, etc., pour arriver à la détermination de l'actif et empêcher que cet actif ne disparaîsse.

Il ne faut pas, en effet, s'imaginer que les séquestrés seront simplement chargés de prendre soin pendant la guerre des maisons allemandes et autrichiennes, pour les remettre à la conclusion de la paix entre les mains de leurs anciens propriétaires. Ce serait vraiment par trop bête. Si nous sommes vainqueurs, comme il n'est pas douteux, nous serons créanciers des Allemands pour des sommes énormes. Nous aurons à leur faire payer toutes les ruines accumulées par eux sur notre territoire. Il y aura là un actif, qui sera notre gage, qui devra être confisqué, et qu'il importe de sauvegarder dans ce but.

Les séquestrés vont être, par la force des choses, des administrateurs, en attendant de devenir des liquidateurs.

Et puis, il y a les créanciers. Beaucoup de Français ont traité de bonne foi avec ces maisons. Leurs droits, ainsi que ceux des créanciers appartenant aux nations neutres, devront être sauvagardés. Il importe pour eux de veiller au grain, en ne laissant pas disparaître l'actif, qui constitue

leur gage, et qui devra, au moment de la liquidation, leur être distribué à due concurrence. On doit prévoir aussi qu'il surgira des créanciers fictifs. Les anciens propriétaires des maisons allemandes et autrichiennes tâcheront d'absorber la plus grosse partie de l'actif par ce moyen. Il faudra faire écarter ces créanciers fictifs, prouver que ce sont des prête-noms, etc.

C'est pourquoi les créanciers de bonne foi ne sauraient trop, dans leur intérêt, se préoccuper de ces mises sous séquestre et des suites qu'elles comporteront.

#### Coupons de retour.

Pourquoi la Cie d'Orléans se refuse-t-elle à délivrer des coupons de retour alors que la Cie de l'Est, qui a certainement plus souffert de la mobilisation, consent à en délivrer ?

Aucune affiche ne prévient le public de la suppression du retour : cette suppression n'est-elle pas contraire aux cahiers des charges ?

Je suis ici comme tant d'autres, émigré de la Marne; nous avons besoin d'aller chercher du linge et vous voyez ce que chaque voyage nous coûte en supplément.

G. P.

#### Braves gens.

M. et Mme Huet et Bayle, bouchers rue de Charenton, ont organisé depuis le commencement de la guerre des distributions de bouillon, de bœuf et de légumes aux femmes des mobilisés et à leurs enfants.

Aussi tous les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, ils donnent 650 parts de viande et 200 litres de bouillon préparés et payés par eux. En plus de cela, tout soldat blessé qui passe devant chez eux est invité à entrer se restaurer, et, à sa sortie, ou lui donne des vivres pour plusieurs

jours et une piécette pour son tabac. Actuellement ils logent 3 Belges qu'ils nourrissent et entretiennent de tout.

E. V.

#### Le Commerce des pierres.

Ayant fait un long séjour dans les mines de pierres fines en Queensland, Australie, j'étais étonné de voir que les Allemands avaient là-bas le monopole des pierres fines brutes, qu'ils envoient à Idar en Allemagne pour les faire tailler et qu'ils font vendre ensuite par des maisons allemandes établies à Paris et à Londres, où les Allemands ont accaparé le monopole du commerce des pierres fines, sans être jusqu'à présent inquiétés.

Comme les mineurs du Queensland ont prospecté de nouvelles régions minières, ils y ont trouvé, outre de jolis saphirs, d'autres belles pierres fines de grande valeur. Ils m'ont délégué pour introduire ces pierres dans la bijouterie de Paris.

Dans ce but, j'ai écrit à M. le président de la Chambre syndicale des négociants en diamants, pierres précieuses et lapidaires, siège social, 18, rue de Provence, et à M. le président de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie, siège social, 2 bis, rue de la Jussienne, à Paris, pour exposer les vœux des mineurs australiens.

Pourquoi ces messieurs ne veulent-ils pas s'intéresser à un commerce aussi important, qui peut donner aux négociants français plusieurs millions d'affaires par an et assurer un travail régulier à plusieurs milliers de lapidaires et ouvriers bijoutiers français, que la concurrence allemande a réduits au chômage ?

Comme le gouvernement français le sait déjà, les Autrichiens et Allemands ont inondé le marché parisien de pierres d'imitation, en verre blanc ou en verre coloré, presque sans valeur; nous souhai-

tons que le gouvernement français arrête cette concurrence germanique, qui a porté tant de préjudice à la bijouterie fine parisienne.

H. B.

### Noël de Guerre.

Quelques choses d'ivent, en ce moment, attirer votre attention! Voulez-vous, cependant, me permettre de vous parler du *bonhomme Noël*?

Les enfants ne perdent jamais leurs droits et déjà se rejouissent, se souvenant que l'an dernier la cheminée était pleine de jouets et de friandises.

Cette année, hélas! le pauvre papa ne sera pas là pour garnir la cheminée, et la maman, malgré des prodiges d'économie, ne pourra faire emplette de poupées ou polichinelles.

Si vous pouviez ajouter à tant d'œuvres celle du *Noël de la guerre*, les mères vous béniraient, les soldats, dans la tranchée, songeraient avec moins de tristesse à : réveil des petits, le matin de Noël.

UN MILITAIRE BLESSÉ QUI VA RETOURNER AU FEU.

### La « poste aux armées ».

Ma chère maman,

Après quatre jours d'avant-postes en première ligne, à quelques mètres des Boches, nous voici tous deux (*les deux frères*) au repos pour deux jours. J'en profite pour t'écrire et te dire que nous allons bien tous les deux, pleins de courage, et il en faut! Mais... toujours aucune lettre de vous. Que faites-vous? que se passe-t-il? Quoi de neuf? Y a-t-il enfin du nouveau? (Des nouvelles d'un troisième frère disparu depuis le 1<sup>er</sup> septembre). Je te jure qu'il faut une fière volonté pour attendre ainsi vainement des nouvelles de tous ceux qu'on aime, et auxquels on pense tout le temps... Il ne faut pourtant pas se démoraliser, n'est-ce pas?

Tes deux petits,

X. Z.

### Et on les vole!

Je reçois une lettre de mon frère, pointeur au 28<sup>e</sup> d'artillerie, actuellement dans la Somme (il est au feu depuis le début de la guerre). Il m'avait demandé un passe-montagne, un cache-nez, des chaussettes de laine. N'étant qu'une petite ouvrière seule, je lui achète ce qu'il me demande et lui expédie ce petit colis recommandé par la pos'<sup>e</sup> (ce qui m'a coûté 1 fr. 45).

Le pauvre garçon l'a bien reçu, mais le cache-nez, le passe-montagne, les chaussettes et un paquet de tabac manquaient à l'appel. Pour mon frère, puisqu'il n'a que moi, je veux bien me priver, mais pas pour d'autres, beaucoup moins intéressants.

### Autre danger.

Des femmes qui ne touchent aucune indemnité de chômage et qui abordent avec dignité la misère, des hommes, qui jouissaient hier d'une vie large et qui ne peuvent envoyer fondre leur vaisselle à Castel-Sarrazin, s'adressent à la maison officielle de prêts sur gages.

Le Mont-de-Piété n'a pas d'argent. On se demande pourquoi la Banque ne lui consent point d'avances puisque ses opérations comportent toutes une large garantie.

Il fallait restreindre les décaissements : l'ingéniosité administrative y parvient. Ce n'est pas assez qu'un décret ait limité à cinquante francs le maximum de la somme offerte, quelle que soit la valeur du nantissement présenté. L'expertise déprécie le gage proposé. On prête six francs sur une machine à coudre, douze francs sur une machine à écrire; l'une et l'autre valent vingt ou trente fois plus que l'expert ne les estime. Seuls, les articles d'or et d'argent échappent à ce tarif d'infortune.

Il y a, dans cet expédient, une injustice criante et un danger certain. Beaucoup de dégagements

ne pourront être opérés. Vienne la vente, les spécialistes qui surveillent ces encans et qui achètent, quand l'établissement réalise, ne s'écartent jamais assez de l'estimation initiale, pour ne pas faire un profit scandaleux.

Heureux les pauvres qui ont de l'argenterie, mais ils sont le petit nombre; on ne prête qu'aux riches, mais encore faudrait-il qu'une institution d'Etat qui jouit d'un monopole ne resserrât pas à son gré, en marge de toute cote commerciale, et au détriment du possesseur qui ne peut recourir à la concurrence, la sincérité et l'équité de ses expertises.

P. M.  
avocat à la Cour.

### Les agents se morfondent.

Le personnel actif de la Préfecture de police n'a pas encore été appelé à contribuer à la défense nationale, et l'intention de ses chefs paraît être de ne l'y pas appeler.

Nous estimons cependant qu'il pourrait rendre les plus grands services à l'armée alors que, pour partie au moins, il est absolument inutile à Paris.

En effet, il est composé d'anciens sous-officiers et même d'officiers de réserve qui, pensons-nous, viendraient bien à point, tant sur le front, où nous manquons de cadres, que dans les lieux d'instruction des nouveaux appelés de toute nature. L'appoint est sérieux puisque ce personnel comprend 8.000 gardiens de la paix à Paris — 2.000 en banlieue — 2.000 inspecteurs de sûreté et un millier d'inspecteurs de commissariats.

C'est en vain que, pour ne pas l'utiliser, on arguerait de la crainte d'un mouvement révolutionnaire; le vent n'est pas à la révolte!

On ne saurait davantage prétendre que le contingent entier est nécessaire à Paris.

L'intérêt de la population est parfaitement compatible avec l'intérêt de la défense nationale à

— 1300 —

laquelle on pourrait, sans le moindre inconvenienc, consacrer la moitié de nos effectifs ou même seulement ceux d'entre nous qui font encore partie de la réserve de l'armée active et des plus jeunes classes de territoriale.

[Suit un exposé très précis des dispositions à prendre pour assurer le service.]

UN GROUPE DE POLICIERS.

### Embusqués malgré eux.

C'est un humble gardien de la paix qui vous prie de bien vouloir insérer un article en notre faveur. Ne vous paraît-il pas drôle que nous restions ici à Paris, 8.000 agents en tenue, 3.000 de la sûreté, environ, et 3.000 gardes républicains, pour assurer l'ordre dans la capitale, à un moment où la situation est si grave et où la patrie a réellement besoin de toutes ses forces?

Je vous parle au nom d'un groupe d'anciens sous officiers, dont je suis l'interprète; nous souffrons de l'inaction à laquelle on nous réduit, quand des vides se font journallement sur le front. Notre présence y serait peut-être plus nécessaire que dans les rues désertes de Paris.

J'espère que votre article décidera peut-être le Préfet de police à envoyer tout au moins les anciens sous-officiers sur le front prendre la place des manquants, ce dont nous vous serons extrêmement reconnaissants.

UN GROUPE DE GARDIENS DE LA PAIX,  
ANCIENS SOUS-OFFICIERS.

### Ce qu'on fait pour les blessés... en Angleterre.

Une amie anglaise nous écrit d'Eastbourne :

Je viens à l'instant de recevoir la lettre ci-incluse pour vous la faire parvenir. Ici en Angleterre le *Times* a ouvert une souscription sur la

— 1301 —

recommandation du War Office pour ces mêmes motor-ambulances. C'est le service le plus indispensable pour nos soldats. Voici une coupure d'hier pour vous montrer ce que l'on fait ici.

... et en France.

Je suis à la guerre. Les hasards de la mobilisation m'ont placé dans une section de brancardiers.

Ecoutez les doléances des blessés. Les malheureux se plaignent d'être transportés des jours et des jours sur des charrettes allant cahin-caha à la vitesse de 3 kilomètres à l'heure; ils vont en cet équipage de granges en granges, appelées somptueusement ambulances.

— Laissez-moi mourir en paix, me disait l'un d'eux; voilà quatre jours que je voyage sur cette paille glacée, voilà huit fois que l'on me place sur un brancard. Achevez-moi, de grâce; ma jambe brisée me fait trop souffrir.

Que faudrait-il pour remédier à ce déplorable état de choses? Tout simplement remplacer nos charrettes (modèle 1874 transformée) par de rapides petites autos. Donnez-nous dix châssis de taxi par division, et nous sauverons ainsi 50.000 existences.

Nous prendrons nos blessés au poste de secours des régiments; nous les transporterons en une heure à 25 kilomètres de la ligne de feu dans une ambulance confortable. (Dans un rayon de 25 kilomètres, on trouve toujours un château somptueux ou une communauté religieuse); nous irons même jusqu'à la gare pour l'évacuation définitive.

Ce qu'il faut, dites-le bien, c'est transporter le blessé le plus rapidement et le plus loin possible de la ligne de feu pour éviter toutes les fluctuations de la bataille.

Nous sommes 200 brancardiers à ma division; il nous suffirait d'être 50.

Nos chefs sont admirables, mais jugulés par de

vieilles formules administratives et noyés dans la paperasserie.

Dites cela; après avoir tant fait pour la patrie par vos sages avertissements, vous aurez contribué à sauver de la mort des milliers de braves soldats.

Voici l'hiver: il faut agir vite.

S.

Régime sévère.

Nous ne demandons pas qu'on nous apporte notre chocolat au lit le matin, mais... lisez cette décision :

« Le Général commandant la 5<sup>e</sup> Région prescrit qu'il soit constitué dans chaque dépôt une salle dite « de malades » dans laquelle seront réunis tous les hommes incapables de faire aucun service ou corvée.

» Ces hommes y seront assis sur des bancs; il leur sera interdit de causer et de fumer. Ils seront placés sous la surveillance d'un gradé, qui pourra être relevé toutes les deux heures, et qui leur fera des théories et des lectures. Il leur sera laissé une heure pour la soupe du matin, et, après celle du soir, ils iront se coucher. Par suite de ces dispositions aucun homme ne devra être laissé errant dans les casernements.

» En exécution de cet ordre, les malades et blessés exempts de service et de corvée seront réunis dans les deux réfectoires voisins de l'infirmerie (bât. V et bât. B).

» L'adjudant Chabault, du dépôt d'éclopés, organisera la surveillance. »

C'est pour nous soumettre à ce régime-là qu'on nous refuse un congé de convalescence, pour achever de nous rétablir dans nos familles.

Est-ce que vraiment la défense nationale exige qu'on nous traite avec tant de rigueur?

UN GROUPE DE BLESSÉS.

### Est-ce bien nécessaire ?

Je suis du quatrième arrondissement, quartier de l'Arsenal. Hier, c'était le jour de l'allocation. Par une pluie battante nous sommes restées plus d'une heure dehors, pouvant à peine ouvrir un parapluie, vu la foule et la bousculade. Ensuite, queue dans un tout petit couloir et un escalier en plein courant d'air, si bien que depuis hier j'ai des douleurs dans les épaules et mes vêtements sont encore trempés. N'est-ce pas assez que nos maris sacrifient leur vie ? Et devons-nous aussi mourir de cette façon pour la patrie ?

### Suggestion.

Une simple petite idée à souffler au monsieur qui ne savait comment utiliser son auto.

Je passe les après-midi de cette magnifique arrière-saison au Luxembourg, à tricoter en surveillant mon bébé. Au beau soleil, quelques soldats convalescents, bras en écharpe ou tête bandée, viennent reprendre des forces. Mais les blessés aux jambes que l'on dit si nombreux ? Ne pourraient-ils jouir de l'air et du soleil aussi ?

M. T.

### Ceux qui paient.

Pourriez-vous me dire pourquoi un soldat qui, en ce moment n'a pour toute richesse que sa vie, dont il fait don à son pays, est obligé de payer sa place dans les tramways, métro, trains, etc. ?

### Leurs crimes.

A joindre au dossier des « atrocités allemandes » :

Une jeune fille belge a été recueillie ici, à La Haye, dans une famille. Cette jeune fille est presque folle à la suite des faits suivants :

Elle habitait près d'Anvers, avec son père et sa mère; les Allemands vinrent, ils violèrent cette jeune fille; et comme les parents voulaient s'y opposer, ils les pendirent en sa présence, et ensuite continuèrent d'abuser de la jeune fille.

DE LA DOUCETTE,  
Artiste peintre,  
Copernicuslaan, 55, La Haye.

### Le Gaz.

Vous avez montré au public combien la Compagnie du Gaz abusait de son privilège en coupant sa fourniture à des malheureux sous prétexte de débits infimes non couverts par le cautionnement réglementaire de chaque abonné.

A ce sujet, vous me permettrez une question bien naturelle.

Admettez-vous que Paris compte 500.000 abonnés à la Compagnie du Gaz ?

Oui, n'est-ce pas.

Alors, en supposant une moyenne de 2 becs par abonnés, c'est-à-dire un cautionnement de 10 francs, l'Administration du Gaz a dans son coffre la jolie somme de 5 millions de francs, qu'elle doit être obligée de tenir à la disposition des abonnés qui, du jour au lendemain, peuvent rompre leur contrat.

Or, il est plus que probable que cette somme est placée et rapporte annuellement une moyenne de 150.000 francs, en se contentant du 3 %.

Cette somme ne serait-elle pas suffisante pour donner du gaz gratuitement à toutes les familles nécessiteuses qui sont nombreuses en ce moment ?

D'autre part, puisque nous devons tous prendre, suivant nos moyens, des bons du Trésor, ne croyez-vous pas que nos ministres feraient œuvre utile en obligeant les Compagnies à monopoles qui exigent des cautionnements à transformer ce capital de garantie en bons du Trésor ?

P. D...

### Un comble.

Pourriez-vous demander comment il se fait que les Sociétés de crédit n'invitent pas leur clientèle à souscrire aux Bons de la Défense?

Par contre, le 29 octobre, le jour même où des contre-torpilleurs turcs coulaient dans le port d'Odessa une canonnière russe et endommageaient un paquebot français, la Société Générale invitait ses clients, par lettre personnelle, à souscrire à un emprunt... *Ottoman 5 % 1914.*

UN DE VOS FIDÈLES LECTEURS.

### En voulez-vous d'autres?

Comment expliquez-vous qu'il reste dans leurs foyers un nombre considérable d'hommes mobilisables de 35 ou 40 ans et même moins âgés?

Ainsi, ici même, pays de 500 habitants, je puis vous en citer cinq (*suivent cinq noms*). J'en oublie sans doute.

Tous ont fait 3 ans de service, leurs périodes de 28 ou 13 jours, ne sont pas réformés et jouissent d'une excellente santé.

S'apprêtant à partir le 30 ou 31<sup>e</sup> jour de la mobilisation, ils ont reçu, 2 ou 3 jours avant, l'ordre de rester dans leur foyers.

Et depuis lors ils sont là.

En prenant cette moyenne de 5 par 500 habitants, cela fait pour les 40.000.000 d'habitants de la France 400.000 hommes valides et disponibles.

C'est un cri d'indignation dans nos pays, de les voir bayer aux corneilles, alors que des hommes plus âgés sont partis dès le premier jour de la mobilisation, soit pour aller au feu, soit à la garde des voies ferrées.

L. G.

### Contradiction.

Est-il exact que les petites filles des écoles fabriquent à notre intention des cache-nez?

— 1306 —

Si les parents et les enfants fabriquent des cache-nez, à notre intention, pourquoi est-il interdit aux soldats de les mettre?

UN GAVORAL.

### Pour les cigales.

Je suis artiste, je chante, et j'appartiens à cette catégorie de cent mille personnes et plus qui vivent du théâtre. Je n'ai jamais été cigale, mais bien fourmi, élevant mes enfants et venant en aide aux miens. Je gagnerais bien ma vie, si le métier durait toute l'année; il dure seulement six mois et nous avons six mois de chômage! Peu d'artistes joignent donc les deux bouts...

Aujourd'hui, hélas! c'est l'attente cruelle des jours meilleurs, et cependant moi aussi j'ai deux fils à la frontière dont l'un est si près du feu qu'il ne peut m'envoyer que quelques mots d'un endroit inconnu pour moi; son dernier billet est daté du 12 août!!!

Or des journaux disent : « Nous ne demandons certes pas qu'on rouvre les théâtres... » et pourquoi? Il y a des théâtres sains, des œuvres saines et, par ces temps de tristesse, on doit puiser son courage partout. Ne vous a-t-il pas semblé à vous-même que quelquefois, en sortant du théâtre vous aviez l'âme plus contente et que vos ennuis vous semblaient plus faciles à supporter? Cette confiance, nous sommes prêts, nous les artistes, à la communiquer au public. Qu'on ne nous vole donc pas à la misère, nous qui sommes les premiers à soulager la misère des autres.

H. D.

### Soyons gais.

Combien j'admire cette vaillante femme qui ayant ses six enfants à la frontière s'écrie: « Il ne faut pas que le spectacle de la rue nous attriste... notre courage est fait de gaieté! »

Avez vous vu, Monsieur, dans nos rues ce que

— 1307 —

l'actualité produit comme échantillons de notre esprit? Quelques cartes postales ordurières, de la vraie camelote allemande! Un seul éditeur à Paris a fait passer une annonce: *Edition patriotique demande collaborateurs.*

Hélas, l'éditeur a un fâcheux accent: édition *badriodique*, affirme-t-il.

Et voilà pourquoi il y a actuellement à Paris quelques artistes satiriques, à qui leur âge ou toute autre raison ne permet pas de partir, et qui sont réduits au silence... et à la famine.

Par contre, nous savons que l'*Ulk*, journal berlinois, publie des dessins vraiment cocasses sur nos braves soldats.

Elevez la voix en notre faveur... A côté de grands, d'admirables artistes comme Forain, comme Willette et Faivre, et Steinlen, à qui les événements actuels inspireraient de si belles pages, il y a d'autres artistes moins notoires mais qui sauraient, j'en suis sûr, donner à la rue comme à nos soldats un peu de cette gaieté vaillante dont en France on ne saurait se passer.

M. R.  
Dessinateur.

## ÉDOUARD JOUBERT

Tailleur pour Dames - Fourreur

376, Rue Saint-Honoré, 376

Informé les lectrices de l'*Œuvre*, qu'il renonce au titre de "Maison Française", ce vocable ainsi que les petites affiches tricolores paraissant actuellement servir à désigner plus spécialement les maisons boches à faux-nez qui encombrent encore Paris.

Le Gérant: GARDANNE

Imprimerie spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire

## Comment l'*ŒUVRE* annonçait L'INVASION ALLEMANDE

Chaque brochure : 0 fr. 25

26 octobre 1911. — Comment les Allemands ruinent le commerce français.

21 sept. 1911. — Les Allemands chez nous.

12 oct. 1911. — La Lâcheté suprême. — Cèderons-nous le Congo?

24 déc. 1911. — L'Allemagne au Palais-Bourbon.

11 juillet 1912. — On aura beau nous poursuivre, nous condamner : Nous ne cesserons pas de dénoncer l'Invasion allemande.

15 août 1912. — Sous la botte prussienne.

22 août 1912. — En France les Prussiens s'engraissent pendant que les Bretons meurent de faim.

29 août 1912. — Guillaume tient sa poudre sèche.

5 sept. 1912. — Sais-tu petit soldat d'où vient la couleur de ton pantalon rouge? D'Allemagne! Et le bleu de ta capote est bien du bleu de Prusse!

17 oct. 1912. — « Made in Germany ». — Comment les Allemands pourront empoisonner Paris.

24 oct. 1912. — Comment les Prussiens préparent l'invasion dans l'Est.

7 nov. 1912. — Si la guerre éclate, sommes-nous prêts?

19 déc. 1912. — Presque tous les jouets sont allemands.

27 mars 1913. — Les Allemands chez nous : Les "trucs" de la Ruberoid du . Qui perd gagne!

- 10 avril 1913. — **Le procès de la camelote allemande.**
- 5 juin 1913. — **Les Prussiens masqués.**
- 22 mai 1913. — **La France n'est-elle plus qu'une colonie allemande ?**
- 3 avril 1913. — **La France aux métèques.**
- 31 juillet 1913. — **La prochaine invasion**, texte des Instructions secrètes données par l'Etat-major aux officiers allemands commandant les troupes qui doivent occuper le territoire français.
- 7 août 1913. — **Comment l'armée allemande prépare ses cantonnements en France.**
- 1<sup>er</sup> janvier 1914. — **Une autre forme de l'invasion : la pornographie allemande.**
- 15 janvier 1914. — **Encore les Allemands chez nous !**
- 22 janvier 1914. — **Les Allemands chez nous. — Comment ils vident nos poches : A la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société générale, etc.**
- 5 février 1914. — **Pourquoi ne pas faire payer aux étrangers établis en France la taxe que les Français paient à l'étranger ?**
- 12 février 1914. — **TAXONS les Aubains. — Man Spricht Deutsch.**
- 28 mai 1914. — **L'affaire des poudres.**
- 4 juin 1914. — **L'affaire des poudres (suite).**
- 18 juin 1914. — **La France prussienne.**
- 2 juillet 1914. — **La France prussienne. — Les Allemands chez nous. — Jouets d'Allemagne.**
- 18 juillet 1914. — **Les Allemands chez nous. — La « trouée ».**
- 29 juillet 1914. — **L'Odyssée d'un inventeur. — Qu'il s'agisse d'un canon, d'un affût, d'une poudre ou d'une balle, c'est toujours la même histoire.**

**La collection de 30 brochures :**

**Envoi franco pour 6 fr.**